



RESULTAT DES VOTES
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 février 2023 à 20 h

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux février à vingt heures

Le Conseil Municipal de la Commune de la BÂTIE-MONTGASCON, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas SOLIER, Maire.

PRESENTS : Monsieur Nicolas SOLIER, Mesdames et Messieurs Alain VINCENT, Edith CHAMBAZ-RAMBAUD, René BALMAIN, Françoise PONCET, Eric GUILLAUD, Frédéric MINIERE, Armelle THIERNESSE, Ismaël BRAHIMI, Christophe VAGLIO, Sonia ROUSSEAUX, Laëtitia PLASSIARD, Clémence MACHET, Benjamin REGIS, Ghyslaine BILLAUD

ABSENTS EXCUSES : Madame Nadège PESSE (pouvoir à Nicolas SOLIER), Monsieur Sébastien PONCET (pouvoir à Françoise PONCET), Monsieur Didier PERRIN (pouvoir à Ghyslaine BILLAUD)

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Ismaël BRAHIMI

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibérations n°2023-1-1 : FINANCES : Autorisation de mandatement de factures d'investissement avant le vote du budget

Adoption à l'unanimité

Délibérations n°2023-1-2 : FINANCES : Demande d'aide de l'état dans le cadre de la D.E.T.R. au titre « Création d'aménagement de sécurité sur le chemin des Mouilles »

Adoption à l'unanimité

Délibérations n°2023-1-3: FINANCES : Demande d'aide de l'état dans le cadre de la D.E.T.R. au titre « Etude pour la réhabilitation d'un bâtiment communal »

Adoption à l'unanimité

Délibérations n°2023-1-4 : ADMINISTRATION GENERALE : Nomination d'un correspondant « incendie et secours »

Adoption à l'unanimité

Délibérations n°2023-1-5 : RESSOURCES HUMAINES / Autorisation de faire appel au service « emploi » du Centre de Gestion de l'Isère

Adoption à l'unanimité

Le secrétaire de séance

Le Maire

